



## Juge collégial je comprend pas pourquoi

-----  
Par Morice1322

Bonjour,

Alors je vais faire bref, janvier 2020 je suis convoqué devant le tribunal judiciaire pour usurpation de plaque d'immatriculations (je tiens à préciser que je ne suis pas "coupable" car je venait d'acheter la voiture d'occasions et il y avait une erreur sur une des deux plaques), donc je suis condamné a un retrait de point et une amande, je décide de faire opposition pour me défendre mais je n'arrive pas à monter un dossier assez solide pour ma défense avec mon avocat alors une semaine avant l'audience je décide de renoncer à mon opposition et par conséquent de payer l'amende et accepter le retrait de point, mais le greffe me dit à ce moment là qu'il y a eu une erreur dans mon dossier et que du coup je suis convoqué devant des juges collegiaux...

J'aimerais comprendre pourquoi je suis convoqué quand même malgré que j'ai annulé mon opposition, savoir ce que sont les juges collegiaux et savoir ce que je risque ?

Le greffe m'a dit que ça durerait que quelque minutes avec les juges collegiaux...

Bonne journée

-----  
Par Zénas Nomikos

Bonjour,

il ne faut jamais faire le mort avec l'administration aussi je vous conseille vivement de vous expliquer avec les juges pour éclaircir cette affaire surtout si vous êtes de bonne foi. Vous avez un occasion unique pour obtenir justice alors n'hésitez pas une seconde et présentez-vous à l'audience avec votre avocat.

Les juges apprécieront vos dire à charge comme à décharge et surtout à décharge dans votre cas.